

## Communiqué de presse

### Contacts

#### Julia Debiegne

Relations Presse Deloitte

+ 33 (0)1 55 61 41 69

[jdebienne@deloitte.fr](mailto:jdebienne@deloitte.fr)

#### Benjamin Sasu

Agence Rumeur Publique

+ 33 (0)1 55 74 52 37

[benjamin@rumeurpublique.fr](mailto:benjamin@rumeurpublique.fr)

#### Omnes Capital

Gaëlle de Montoussé, [gaelle.demontousse@omnescapital.com](mailto:gaelle.demontousse@omnescapital.com) – +33 1 80 48 79 16

#### Shan

Caroline Babouillard, [caroline.babouillard@shan.fr](mailto:caroline.babouillard@shan.fr) – +33 1 44 50 58 72

#### Systematic Paris-Region

Sabrina Peseux, [sabrina.peseux@systematic-paris-region.org](mailto:sabrina.peseux@systematic-paris-region.org) – +33 6 03 23 20 01

#### CroissancePlus

Emmanuelle Skowron – [emmanuelle.skowron@croissanceplus.com](mailto:emmanuelle.skowron@croissanceplus.com) - +33 1 56 88 56 21

## Panorama du Capital-Investissement d'Entreprises

### Etude « Le corporate venture, une opportunité pour les scale-up »

Paris, 09 février 2016

Deloitte présente aujourd'hui les résultats de l'étude sur le Capital Investissement d'Entreprise (CIE), réalisée par l'Observatoire des Entrepreneurs de PME Finance et CroissancePlus, en partenariat avec Omnes Capital, Systematic Paris-Region et Deloitte.

Cette publication fait suite à l'observatoire des investissements en capital-risque d'entreprise publié en 2012. Les avancées en matière de fiscalité ainsi que la prise de conscience des pouvoirs publics ont conduits à la réalisation d'une nouvelle étude.

Cette édition 2015 dresse un panorama complet du CIE, de son histoire, de ses principaux acteurs, de ses différents modèles, de ses impacts sur l'économie en France et en Europe et des bonnes pratiques observées.

#### L'essor du Capital Investissement d'Entreprise en France

En France, 37 groupes actifs en matière de capital-investissement sont recensés (dont 16 au sein du CAC 40) investisseurs dans des sociétés innovantes, via des fonds indépendants ou directement par la holding du groupe.

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) note une forte progression des fonds provenant des "industriels" (investisseurs non financiers) français, de 32 millions d'euros en 2008,

tous en provenance d'industriels étrangers, à 289 millions en 2013, soit 89 % issus d'entreprises françaises.

Depuis 2003 plus de 10 000 entreprises innovantes ont été financées par le corporate venture dans le monde, soit 51 milliards d'euros au travers de 900 fonds actifs. En 2013, le corporate venture en France comptait pour 5% du financement des PME et start-ups innovantes, contre 16% aux Etats-Unis.

*« Praticé depuis plus de 30 ans, le corporate venture s'inscrit depuis 10 ans dans une démarche d'innovation ouverte. Un processus en accélération en France, »* constate Isabelle Veil, auteur de l'étude. *« Ainsi portés par la digitalisation et les enjeux de la transformation numérique, les industriels français démultiplient les interactions et capitalisent sur leurs liens avec les PME innovantes. »*

En 2015, les structures d'investissement gérées par et pour les grands groupes continuent de se développer avec la création notamment de Safran Ventures, Orange Digital Ventures, Engie New Ventures et récemment IrisNext impliquant Orange, Publicis et Siemens.

### Quelles opportunités pour les fonds d'investissement ?

*« Les industriels s'inspirent du capital-investissement et co-investissent avec les fonds indépendants. Ce rapprochement avec les fonds est en effet, pour eux, l'assurance d'un deal flow de bonne qualité et d'un benchmark régulier sur les stratégies d'investissement. »* affirme Stéphane Villard, directeur chez Deloitte

De leur côté, les fonds de capital investissement voient cette appétence des grands groupes pour les PME innovantes comme une réelle opportunité. Intermédiaire de choix entre les sociétés innovantes et les grands groupes, les fonds d'investissement favorisent l'investissement indirect, au côté d'équipes d'investisseurs professionnels.

Plusieurs types de véhicules peuvent être ainsi mis à la disposition des industriels :

- Fonds indépendants, ouverts à tout type d'investisseurs (objectifs 100% financiers)
- Fonds captifs, créés pour un ou plusieurs industriels, sans investisseur financier (objectifs +50% stratégiques)
- Fonds semi-captifs, investis par plusieurs investisseurs parmi lesquels des industriels (objectifs stratégiques et financiers).

### La réforme du capital- investissement : un levier pour les ETI

Le financement des PME est devenu un enjeu dans les plus hautes sphères de l'état. Étrangement proche des sociétés de financement de l'innovation (SFI), créées dans les années 70, la réforme du capital-investissement d'entreprises annoncée en 2013 et son application en 2016 devraient renforcer les investissements pour tous les industriels, au-delà du CAC 40.

Les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) pourront très probablement profiter de ce dispositif fiscal pour multiplier leurs investissements, soutenir les PME innovantes et contribuer au développement d'un écosystème gagnant.

Habitues à gérer la croissance par des acquisitions, les ETI se lancent déjà sur les traces des grands industriels et découvrent l'innovation ouverte : partenariats, joint-venture, codéveloppements, jusqu'à la

prise de participation minoritaire si l'opportunité se présente. Ainsi Soitec, Ingenico, Naturex et Radiall, quatre ETI aux profils bien différents, montrent l'exemple. Le dispositif fiscal à venir devrait sans doute ouvrir la voie à d'autres...

*« Alors que la France a fait du financement des entreprises l'un de ses grands chantiers pour soutenir l'innovation, il est intéressant de voir l'intérêt grandissant des entreprises pour le corporate venture. Bien que l'objectif soit d'engendrer des retours financiers sur le long terme, nous préférons davantage parler de partenariat gagnant-gagnant. En effet, les directions de l'innovation réussissent à convaincre les directions Stratégie et Finance de soutenir l'activité d'investissement et permettre ainsi à des entreprises de capter le financement recherché. Cependant, au-delà du retour financier, les bénéfices peuvent être multiples tant pour l'industriel que pour la PME. Partenariats, synergies, esprit d'entreprendre, marché de rupture, renforcement de liens avec les écosystèmes... c'est l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise qui est concernée. »* analyse Thierry Billac, Associé chez Deloitte.

*« Nous assistons à l'essor d'une nouvelle discipline, à savoir la santé numérique, qui peut se définir comme la pénétration des innovations récentes dans les domaines de l'électronique, du logiciel et de la communication dans le secteur de la santé. Pour préempter ces nouvelles opportunités, tous les acteurs leaders de la santé doivent mettre en œuvre une stratégie d'Open Innovation. Comme souvent, les start-up vont jouer un rôle clé dans ce changement de paradigme et naturellement un fonds d'investissement corporate sera une brique essentielle de l'Open Innovation pour pouvoir travailler main dans la main avec ces start-up. Chez Omnes, nous sommes convaincus de cette stratégie et c'est la raison par laquelle nous lançons un fonds multipartenaire spécifiquement dédié aux assureurs et mutuelles »,* commente Michel de Lempdes, Associé Gérant, Omnes Capital.